

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/7682

13 janvier 1967

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 12 JANVIER 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU ROYAUME-UNI

J'ai l'honneur de me référer à la lettre, distribuée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/7661, que le représentant permanent adjoint du Yémen vous a adressée le 3 janvier et qui renferme une plainte selon laquelle des avions britanniques auraient survolé le 12 décembre 1966 le territoire yéménite et attaqué deux postes yéménites.

Les allégations contenues dans cette lettre ont fait l'objet d'une enquête approfondie et j'ai reçu pour instructions de vous informer qu'elles sont dénuées de tout fondement. En fait, aucun avion britannique n'a pris l'air dans le secteur intéressé le 12 décembre.

J'ai également été chargé d'appeler votre attention sur deux incidents qui se sont effectivement produits dans le même secteur les 19 et 28 décembre. Le 19 décembre, à 10 h 30 du matin, deux appareils Hawker Hunter de la Royal Air Force, qui survolaient le territoire de la Fédération d'Arabie du Sud dans le voisinage de Dhala, ont essuyé un tir de mitrailleuse provenant de la localité de Qataba au Yémen. Les avions britanniques n'ont à aucun moment franchi la frontière. Par l'intermédiaire du Gouvernement des Etats-Unis, mon gouvernement, en sa qualité d'Etat protecteur, fait tenir aux autorités de la République du Yémen une protestation énergique contre cette attaque déclenchée sans provocation à partir du territoire yéménite.

Le 28 décembre, à 16 h 40, le village d'Awabil, situé dans l'Etat de Shaib, sur le territoire de la Fédération, a été attaqué par 35 hommes environ. Au cours de cette attaque, qui a duré plus d'une heure, les agresseurs ont tiré 40 projectiles de mortier. Deux femmes du village ont été tuées et trois boutiques ont été incendiées. Les forces fédérales, qui ont tué trois des agresseurs, ont témoigné qu'il s'agissait de soldats yéménites en uniforme. Le Gouvernement de la Fédération

d'Arabie du Sud a publié une déclaration protestant contre cette attaque et demandant réparation complète.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je saisis cette occasion, etc.

(Signé) R. W. JACKLING
